Informations de base	
2025/0223(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la décision de la commission parlementaire
Mécanisme de protection civile de l'Union et soutien de l'Union à la préparation et à la réaction face aux urgences sanitaires **Subject** 3.70.10 Catastrophes d'origine humaine, pollution et accidents industriels 3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 4.30 Protection civile 6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence **Priorités législatives** Déclaration commune 2026	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/0223(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 58 Règlement du Parlement EP 59 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 196-p2 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 168-p5 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 322-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	CJ64/10/03708